



TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

Hiver 2020/2021 – Été / Automne 2021

Tarifs applicables à compter du 1^{er} décembre 2020

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

1 ^{re} catégorie*	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	60 euros
2 ^o catégorie*	Zone rapprochée	232 euros
3 ^o catégorie*	Zone éloignée	407 euros
4 ^o catégorie*	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 252 euros/h Motoneige : 93,6 euros/h Pisteur-secouriste : 62,4 euros/h	813 euros

*selon délibération du CA de la régie des pistes du 12 octobre 2020.

TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste de Tignes le Lac ou Val Claret/hélistation, jusqu'au centre médical de Tignes	180 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	208 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	209 euros

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	360 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros

TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	56,90 euros/min
Hélicoptère non médicalisé piste (forfait)	396,09 euros
Hélicoptère non médicalisé hors-piste (forfait)	512,58 euros
Supplément treuillage	244,64 euros
Evacuations non forfaitisées	41,35 eur/min

Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur. La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

IL EST VIVEMENT RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SPÉCIAL 'SKI'



pistes@tignes.net

